

C.S.E.L.  
Assemblée Générale du 4 juin 2026  
Rapport Financier

1

Réalisations 2025

Les montants sont en euros

|                | 2024        | 2025        | Variation 2025 sur 2024 |
|----------------|-------------|-------------|-------------------------|
| RECETTES       | 37 936.90 € | 61 692.54 € | en hausse de 62.6 %     |
| DÉPENSES       | 42 527.42 € | 57 932.44 € | en hausse de 36.2 %     |
| ENCAISSE 31-12 | 37 150.83 € | 40 910.93 € | en hausse de 10.1 %     |

- Au regard du BUDGET 2025 RÉVISÉ :
- Les RECETTES dépassent amplement la prévision budgetaire révisée (de 12 192 €)  
Cette situation est la résultante de 3 facteurs principaux :
    - + 1 840 € pour les recettes courantes des dons et cotisations
    - + 3 000 € du fait d'un financement fléché d'ESPPER pour un achat exceptionnel du CAJED
    - + 8 852 € pour les dons fléchés pour l'association Symponia Zanka (Enfants de la Plage ... )
  - Les DÉPENSES dépassent aussi la prévision budgetaire révisée (de 4 932 €)  
L'écart provient presque exclusivement du très bon niveau des recettes allouées aux Enfants de la Plage, lesquelles se poursuivent sur 2026.
  - L'encaisse a donc augmenté de 3 760 € par rapport au budget révisé.

Au delà des chiffres globaux :  
- Les comptes détaillés avec un historique sur 4 ans (référence CSEL25R) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)  
- Les comptes détaillés comparés aux éléments budgétaires (référence CSEL25BR) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)

2

Réalisations 2025

Les montants en euros sont arrondis

RECETTES

| 2023     | 2024     | 2025     | Variation 2025 sur 2024 |
|----------|----------|----------|-------------------------|
| 39 900 € | 37 900 € | 61 700 € | + 62.7 %                |

Au-delà de la progression très visible des RECETTES totales, le détail fait apparaître :

- une très légère baisse - 900 € des recettes courantes pour l'activité des 2 foyers CAJED et APPEL. A 36 800 € elles restent aux niveaux observés en 2017 / 2018
- un décollage très significatif des recettes pour les Enfants de la Plage à 16 850 € dont une subvention de 10 000 € d'une fondation suisse.
- un don d'ESPPER de 3 000 € pour participer à l'achat de la voiture d'occasion nécessaire pour l'activité du CAJED.
- le troisième et dernier subventionnement de la Fondation REVIVRE de 5 000 €. Il devait initialement être perçu avant la fin de 2024

3

Réalisations 2025

Les montants en euros sont arrondis

DÉPENSES

| 2023     | 2024     | 2025     | Variation 2025 sur 2024 |
|----------|----------|----------|-------------------------|
| 35 800 € | 42 500 € | 57 900 € | + 36.2 %                |

Ces chiffres globaux sont à observer selon deux axes.

Depuis 2022 le financement pour le fonctionnement courant de l'APPEL et du CAJED est stabilisé à environ 17 500 € (environ 35 % des ressources de l'APPEL et la quasi-totalité de celles du CAJED).

Par contre le CAJED a bénéficié de plusieurs financements supplémentaires pour des dépenses particulières relatives à l'apprentissage et aux jeunes de plus de 16 ans : Fondation REVIVRE et association Ananie et Saphire.

En 2025, l'association Symponia Zanka qui pilote le projet pour les Enfants de la Plage n'a utilisé que 75 % des fonds collectés (12 700 €) : le solde sera utilisable en 2026.

Les coûts de déplacement à Lomé et les petites dépenses diverses sont restés du même ordre de grandeur qu'en 2024 : respectivement à 2 400 € et à 1 000 €

4

Réalisations 2025

Les montants en euros sont arrondis

ENCAISSE TOTALE en fin d'année

| 2023     | 2024     | 2025     | Variation 2024 sur 2023 |
|----------|----------|----------|-------------------------|
| 41 700 € | 37 200 € | 40 900 € | + 10.0 %                |

L'ENCAISSE à fin 2025 de 40 900 € se situe à un niveau exceptionnellement élevé. Elle est à considérer selon le fléchage défini par les donateurs :

- 4 300 € pour les Enfants de la Plage suivis par SYMPONIA ZANKA
- 3 000 € pour l'achat d'un véhicule d'occasion pour le CAJED
- 33 600 € pour les scolaires et apprentis des foyers APPEL et CAJED

Il est à noter que le CAJED a perçu 2 100 € au 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 par anticipation sur le financement de 2026.

5

Budgets 2026 révisé et 2027 initial

|                    | Réalisations<br>2025 | Budget initial<br>2026 | Budget révisé<br>2026 | Budget initial<br>2027 |
|--------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|
| RECETTES           | 61 700 €             | 43 000 €               | 50 000 €              | 52 000 €               |
| DÉPENSES           | 57 900 €             | 45 000 €               | 54 500 €              | 53 000 €               |
| ENCAISSE 31-12     | 40 900 €             | non                    | 36 400 €              | 35 400 €               |
| Variation ENCAISSE | + 3 800              | repris                 | - 4 500 €             | - 1 000 €              |

La bonne lisibilité de l'historique des recettes et dépenses du CSEL est perturbée par le rythme de perception des aides et subventions intervenues depuis 2019.

Pour le CAJED il en est ainsi principalement pour l'autonomisation des jeunes de plus de 16 ans et l'apprentissage et pour le véhicule pour le CAJED.

Il en est également de même avec la subvention perçue en 2025 par SYMPONIA ZANKA pour ses actions auprès des enfants de la Plage à LOMÉ.

Au delà de ces chiffres globaux :  
Le budget 2026 révisé, comparé au budget initial et aux réalisations 2024 et 2025 (référence CSEL26BR) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)  
Le budget 2027 initial, comparé aux budgets 2026 et aux réalisations 2025 (référence CSEL27BI) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)

6

## Budgets 2026 révisé et 2027 initial

Tant pour le budget 2026 révisé que pour le budget 2027 initial, trois orientations guident les prévisions présentées à cette assemblée générale du CSEL :

- Le retour deux années de suite d'un meilleur niveau des recettes courantes du CSEL (celui des années 2016 / 2018 !) qui incite moins au pessimisme
- Le niveau global des besoins à Lomé qui poursuit son augmentation du fait de l'inflation et aussi des jeunes de plus de 16 ans, logés en ville, induit des efforts pour l'APPEL et le CAJED afin de dégager des économies et obtenir des financements complémentaires (locaux ou non).
- La nécessité pour le CSEL d'obtenir des ressources supplémentaires (après les 3 années soutenues par REVIVRE) pour pouvoir maintenir un réel appui financier au bénéfice des plus anciens ayant quitté les foyers.

7

## Budget 2026 révisé

**RECETTES 2026 RÉVISÉES** **50 000 €** contre 61 700 € en 2025

- Les cotisations prévisionnelles ont été maintenues de manière prudente, au niveau du budget initial 2026 (inférieur de 1 500€ par rapport aux réalisations 2025)
- La prévision de recettes pour les Enfants de la Plage à 12 000 €, est égale à la dépense envisagée
- La ligne relative à l'obtention de nouvelles subventions a été reconduite à 3 000 €.

**DÉPENSES 2026 RÉVISÉES** **54 500 €** contre 57 900 € en 2025

- Les financements courants du CAJED et de l'APPEL, sont à nouveau fixés au même niveau, alors que les dépenses continuent à progresser.
- Comme déjà indiqué les dépenses pour les Enfants de la Plage sont retenues pour 12 000 €
- La ligne du budget initial 2026 prévoyant par prudence quelques dépenses non programmées a été inscrite pour 1 000 €
- Les autres postes de dépenses, dont le voyage annuel à Lomé, sont maintenues pour 3 700 €

**ENCAISSE au 31-12-2026 ESTIMÉE** **36 400 €** contre 40 900 € en 2025

- Cette diminution de 4 500 € est largement imputable aux 3 000 € perçus d'ESPPER pour le CAJED fin 2025, qui a été reversée début janvier 2026.
- Dans cette hypothèse l'encaisse prévue n'est pas affectée par le projet pour les Enfants de la Plage
- La part non fléchée de l'encaisse couvrirait 10 mois des financements courants du CAJED et de l'APPEL

8

## Budget 2027 initial

**RECETTES 2027 ENVISAGÉES** **52 000 €** contre 50 000 € au budget 2026 révisé

- A 36 000 € les cotisations ont été prudemment maintenues au niveau prévu pour 2026
- Les recettes et dépenses pour le projet Enfants de la Plage est retenu pour 13 000 €
- Avec 3 000 €, comme dans le budget initial 2026, la recherche de nouvelles subventions a été inscrite dans le budget initial 2027

**DÉPENSES 2027 ENVISAGÉES** **53 000 €** contre 54 500 € au budget 2026 révisé

- Les financements courants du CAJED et de l'APPEL restent à nouveau au même niveau, réduisant mécaniquement la part de leurs dépenses, financée par le CSEL.
- Pour 1 500 € une ligne prévoit la possibilité de dépenses non programmées
- les autres dépenses du CSEL sont aussi maintenues au même niveau pour 3 700 €

**ENCAISSE fin 2027 ESTIMÉE** **35 400 €** contre 36 400 € au budget 2026 révisé

La part non fléchée de l'encaisse couvrirait 11 mois des financements courants du CAJED et de l'APPEL, ce qui laisse peu de latitude pour les autres dépenses.

9

## Budget 2027 initial

Sans ressources supplémentaires, essentiellement sous la forme de subventions, les perspectives pour l'action du CSEL en 2027 vont rester sous contrainte forte ...

Ce sera en particulier le cas pour les actions ne découlant pas directement du fonctionnement des foyers APPEL et CAJED (notamment les actions dirigées vers les plus de 16 ans ou le centre d'écoute).

10